

Les nouvelles migrations politiques russes

Olga Bronnikova, Maître de conférences, Université Grenoble Alpes

Au XXe siècle, les vagues d'émigration depuis la Russie soviétique et l'URSS ont plus souvent été provoquées par des événements politiques et religieux que par des motifs économiques. Il faut cependant distinguer les départs collectifs (après la révolution de 1917) des départs individuels (les « migrations d'affinité ethnique »¹ des années 1970 et celles des dissidents soviétiques). Ces derniers nécessitaient la mobilisation d'importantes ressources et de réseaux de soutien de l'étranger dans le cas de l'exil des Soviétiques dans les années 1970.

La chute de l'URSS s'est accompagné d'une croissance rapide des « diasporas » postsoviétiques (il y aurait ainsi en 2018 en Union Européenne 1 812 000 personnes nées en Russie, 1 091 000 en Ukraine, 877 000 au Kazakhstan, ce qui les place respectivement en troisième, cinquième et neuvième positions dans le tableau général des migrants extra-européens²). Ces migrations se déroulent pour une partie dans le cadre de programmes d'accueil mis en place par la Finlande (population Ingermanland), l'Allemagne (Aussiedlers ; Juifs), les États-Unis et Israël (Juifs). Tandis que durant les années 1990 les départs étaient d'abord liés à un désir d'amélioration des conditions de vie, à partir des années 2000 sont apparues de nouvelles formes d'émigration politique.

De la guerre qui n'en finit pas aux lois liberticides

À la suite de la deuxième guerre en Tchétchénie, l'Europe connaît un afflux important de demandeurs d'asile de cette région, notamment à partir de 2003-2004 et en lien, d'une part, à la fermeture des derniers camps de réfugiés installés dans la république voisine d'Ingouchie et, d'autre part, à la multiplication de cas de tortures et de disparitions forcées³. Par exemple, en France, le nombre de demandeurs d'asile originaires de Russie double ou presque, passant de

¹ R. Brubaker, « Migrations of Ethnic Unmixing in the New Europe », *International Migration Review*, Vol. 32, n° 4, 1998.

² Statistiques de l'Eurostat, 2018 : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Largest_20_foreign-born_communities_living_in_the_EU-28,_2011_PITEU17.png&oldid=372176.

³ « La torture en Tchétchénie : la “normalisation du cauchemar” », Rapport de la mission internationale d'enquête, FIDH, Memorial, 2006.

1700 à plus de 3000 entre 2003 à 2007 ; ce nombre continue d'augmenter en 2008 pour atteindre un pic en 2012 avec plus de 5000 demandes d'asile⁴. Selon l'OFPRA, la majorité de ces demandes sont présentées par des Tchétchènes⁵. La raison de départ la plus fréquemment invoquée est l'arrestation d'un proche soupçonné de participer à la guérilla, arrestation qui s'apparente souvent à une vengeance personnelle⁶. Les accusations arbitraires en Tchétchénie sont en effet monnaie courante ; l'affaire récente contre Oiub Titiev, responsable de l'ONG Mémorial à Grozny, en témoigne. À ces cas, il faut ajouter les menaces qui pèsent sur les individus LGBTQ en Tchétchénie, en particulier depuis 2017, années pendant laquelle plusieurs homosexuels ont été arrêtés, torturés et même tués.

Mais cette augmentation du nombre de demandeurs d'asile en provenance de Russie doit également être analysée en lien avec le durcissement du régime politique en Russie de manière générale, en particulier après les mobilisations contre les fraudes électorales de 2011-2012. De nombreuses lois limitant les libertés ont été votées depuis, à commencer par la loi contre la « propagande des relations non-traditionnelles auprès des mineurs », et à finir par les toutes récentes lois sur la « souverainisation » de l'espace numérique russe. Plusieurs pays européens ont accueilli des journalistes, blogueurs, défenseurs des droits de l'homme, LGBTQ, et autres militants politiques russes fuyant la Russie à cause de ces mesures. La Finlande, la Suède, l'Allemagne attirent un nombre important de ce type de demandeurs d'asile⁷. Les articles de loi les plus fréquemment utilisés à l'encontre de ces réfugiés sont : les articles liés au dit extrémisme (appels publics à l'activité extrémiste, incitation à la haine, organisation d'une communauté extrémiste, etc), cela depuis au moins 2008, année de création par Dimitri Medvedev des centres de lutte contre l'extrémisme, jusqu'en 2018, année de la décriminalisation partielle de cette loi⁸ ;

⁴ Données de l'OCDE, « entrées de demandeurs d'asile par nationalité », 2000-2016, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?datasetcode=MIG&Lang=fr>

⁵ OFPRA, Rapport annuel, 2007 : https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/rapport_dactivite_2007.pdf

⁶ A. Schuster, « Tchétchénie : persecutions des personnes en contact avec les Moudjahidines », Renseignement de l'analyse-pays de l'OSAR, 2013 : <https://www.osar.ch/assets/herkunftslander/europa/tschetschenien/tchetchenie-persecution-des-personnes-en-contact-avec-les-moudjahidines.pdf> ; « La torture en Tchétchénie : la normalisation du cauchemar », *op.cit.*.

⁷ Il n'est pas possible d'avoir les statistiques précises sur ce type de demandes d'asile. Je me fonde ici sur les témoignages des acteurs associatifs et militants qui aident ces réfugiés dans différents pays de l'Union européenne; on peut citer à titre d'exemple, un entretien avec une réfugiée russe ayant fondé une association d'aide aux demandeurs d'asile russophones en Finlande, nommée Human Corpus : <https://openrussia.org/post/view/2309/>

⁸ Après sa réélection en 2018, Vladimir Poutine a proposé d'appliquer la loi pénale aux dits extrémistes uniquement en cas de récidive durant la même année.

l'article sur l'offense aux sentiments religieux ; l'article sur les activités représentant un danger pour la sécurité de la Fédération de Russie ; et même, à l'occasion, l'article relatif à la préparation d'un acte terroriste⁹. Enfin, depuis la loi associant les activités des Témoins de Jéhova avec l'extrémisme, le nombre de demandeurs d'asile appartenant à ce groupe a augmenté de manière importante, notamment en Finlande¹⁰. À ces demandeurs d'asile à proprement parler, il faut ajouter les migrants qui, tout en invoquant des raisons politiques à leur départ, ne demandent pas l'asile et s'installent dans les États baltes, en Espagne, en Bulgarie, en Grande-Bretagne et ailleurs en Europe après l'achat d'une propriété leur permettant de demander un titre de séjour de résident.

La France est-elle toujours une terre d'asile pour les réfugiés de Russie ?¹¹

La France n'est pas le pays que les demandeurs d'asile russes choisissent en premier. Contrairement à la Finlande ou aux États baltes, la France n'a pas de frontière commune avec la Russie, ni véritablement de passé partagé. En outre, les associations d'aide aux réfugiés russes déconseillent d'aller en France en raison de la faiblesse de son système de prise en charge social des demandeurs d'asile, à la différence de pays tels que la Belgique voisine. Ainsi, les réfugiés qui s'orientent vers la France le font soit parce qu'ils sont en possession d'un visa français au moment de leur départ, soit parce qu'ils ont des relations (personnelles ou associatives) sur lesquelles ils peuvent compter afin de réaliser leurs démarches administratives et s'installer dans le pays. Selon les dernières données statistiques, le nombre de demandeurs d'asile d'origine russe est en baisse (un peu plus de 1600 en 2016), ce qui s'explique par le durcissement des politiques migratoires européennes¹² mais aussi par une baisse d'attribution du statut aux

⁹ Cet article a été mobilisé contre des militants anarchistes, accusés de participer dans un groupe extrémiste, *Set'* (Réseau), ayant soi-disant pour objectif de fomenter des attentats pendant les élections présidentielles.

¹⁰ « Za god v Finliandiu priekhali potchti 500 « bejntsev » iz Rossii » (En an 500 « réfugiés » de Russie sont arrivés en Finlande), *Fontanka*, 16.01.2019 : <https://www.fontanka.ru/2019/01/16/076/>

¹¹ Cette partie a été écrite avec l'aide de l'association RuCiAsile, en particulier d'Elena Colombo, et d'Inna Omarova que je remercie chaleureusement.

¹² Le dispositif Dublin III permet d'établir dans des délais très courts le pays par lequel le réfugié est entré dans l'Union européenne afin de l'y renvoyer. Un nombre important de réfugiés tchétchènes passent par la Lituanie et la Pologne avant d'arriver en France. Migreurope, *Atlas des migrants en Europe. Approches critiques des politiques migratoires*, Armand Collin, 2017.

demandeurs d'asile tchéchènes depuis plusieurs années¹³. Si la quantité de demandes diminue, certaines demandes d'asile en France s'accompagnent d'une médiatisation relativement importante en Russie. Depuis 2010, des personnalités connues dans le monde associatif, artistique et militant, tel un caricaturiste persécuté pour « offense aux sentiments religieux de la Procureure générale de la Crimée », une militante écologiste ayant dénoncé la pollution radioactive à Tcheliabinsk, ou encore un artiste politique ayant incendié la porte d'entrée du bâtiment du FSB à Moscou, ont choisi de déposer leurs demandes d'asile en France et ont bénéficié de l'aide de différentes organisations françaises. À côté de ces cas connus, il y a les histoires moins médiatisées de journalistes de médias régionaux en Russie, d'individus LGBTQ et de militants ordinaires de partis et mouvements politiques de diverses obédiences, allant des libéraux aux antifascistes, qui doivent faire face à la complexité de la machine bureaucratique française et aux conditions de vie difficiles dans l'attente d'une réponse.

Les trajectoires migratoires de ces réfugiés sont aussi variées que leurs profils : certains déposent leurs demandes d'asile à la frontière, d'autres, munis d'un visa français, demandent l'asile à la préfecture, d'autres encore arrivent en France sans papiers. Les sorties de Russie ne sont pas aisés non plus : un certain nombre de personnes, notamment des militants, n'ont pas de « passeport extérieur », condition pour faire une demande de visa ; d'autres n'ont tout simplement pas le temps d'effectuer les démarches nécessaires et risquent d'être arrêtés avant même le départ. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a en outre rendu plus difficile la sortie du pays par le territoire ukrainien. La demande d'asile en Ukraine est entravée par la crainte d'être renvoyé en Russie. En effet, malgré la situation géopolitique complexe dans la région, l'Ukraine continue d'extrader les citoyens russes sur demande de la Russie¹⁴. La demande d'asile et l'obtention du statut dans un des pays européens elle-même, ne constituent pas une garantie absolue contre la menace d'une extradition, notamment pour les individus recherchés par Interpol à la requête de la Russie. Ainsi, un militant russe ayant obtenu le statut de réfugié en Finlande a évité de peu l'extradition en Russie après avoir traversé la frontière espagnole. L'usage d'Interpol par la Russie comme outil de repérage des opposants politiques se trouvant à

¹³ D'après les témoignages des représentants des associations qui les aident en France et des avocats qui les défendent à la CNDA.

¹⁴ Données du Parquet russe, <https://www.vedomosti.ru/politics/news/2016/12/14/669574-prestupnikov-vidayut>. Deux conventions signées par l'Ukraine et la Russie régissent les extraditions : la Convention européenne d'extradition et la Convention sur le soutien juridique dans les affaires pénales, familiales et civiles, signée dans le cadre de la Communauté des États Indépendants en 1993.

l'étranger a récemment fait l'objet de critiques au moment de la présentation de la candidature russe à la tête de cette organisation.

Jusqu'en 2013, les réfugiés russes disposaient de peu d'aide dans leurs démarches. D'après le témoignage d'Inna, militante antifasciste russe, qui après avoir obtenu le statut de réfugiée en France, les réfugiés russes étaient et restent parmi les plus isolés au sein de ce qu'elle appelle l'« écosystème des réfugiés », cela en raison de la quasi absence d'associations se dédiant spécifiquement à l'aide aux réfugiés russophones¹⁵. En effet, les réfugiés de plusieurs autres pays peuvent bénéficier de l'aide de nombreuses associations fondées par les exilés eux-mêmes, comme c'est le cas par exemple avec les Tamouls¹⁶.

Parmi les demandeurs d'asile de Russie, les réfugiés tchéchènes peuvent compter à différents degrés sur l'aide de leurs compatriotes ou encore de certaines associations françaises comme Habitat Cité ou le Comité Tchétchénie¹⁷. Avec la mobilisation d'une frange des migrants russes en France en 2011 (en soutien aux mouvements contre les fraudes électorales en Russie) et en 2014 (date du début de la mobilisation contre l'annexion de la Crimée) ont commencé à apparaître d'autres associations d'aide aux réfugiés russophones telles que RuCiAsile¹⁸. Cette association accompagne les demandeurs d'asile dans leurs démarches administratives et s'occupe de la traduction de leurs documents. Ce type d'associations reste rare dans le paysage associatif russe à l'étranger depuis la chute de l'URSS : RuCiAsile est composée principalement de ressortissants russes soucieux de soutenir leurs compatriotes et bénéficie d'un crédit de confiance de la part des demandeurs d'asile. La résurgence de ce type d'associations nous renseigne sur la capacité d'organisation au sein de la dite « diaspora » russe, mais elle permet également de tracer des parallèles avec des expériences qu'on pouvait croire révolues, celle des organisations d'aide aux réfugiés de l'« émigration blanche » et, plus encore, celle des comités de soutien aux prisonniers politiques et réfugiés soviétiques opérant en Europe dans les années 1970 (L'internationale de la Résistance).

¹⁵ Entretien avec Inna, le 23 mars 2019, Paris.

¹⁶ A. Etiemble, « Tamouls du Sri Lanka en France : politisation de l'exil dans l'ombre des Tigres », *Revue européenne des migrations internationales*, 4(33), 2017.

¹⁷ O. Bronnikova, *Compatriotes et expatriotes : le renouveau de la politique dans l'émigration russe. L'émergence et la structuration de la communauté politique russe en France (2000-2013)*, Thèse de doctorat, 2015 ; Entretien avec Inna, le 23 mars 2019, Paris.

¹⁸ Des associations analogues ont été créées dans certains autres pays de l'UE, comme Human Corpus en Finlande.

